

Venez vous impliquer!

Qu'est-ce que l'AGEBdeB?

L'association étudiante fonctionne grâce à l'implication de ses membres et à leur motivation. L'association sans ses membres, ce n'est rien. Ainsi la présence de tous les membres aux assemblées générales est essentielle au bon fonctionnement de votre association mais de nombreuses autres opportunités s'offrent également à vous.

Vous avez envie de vous impliquer davantage ou de vivre de nouvelles expériences? Un des comités faisant partie de la panoplie de l'association saura vous intéresser, peu importe votre passion!

Si vous avez un intérêt pour l'organisation politique et la mise en application des mandats d'assemblée générale, il y a peut-être un place pour vous sur le conseil exécutif. Que ce soit lors des élections générales en mai ou lors d'élections complémentaires, tous les membres peuvent se présenter sur le conseil exécutif. De plus, le CE est toujours à la recherche d'adjoints pertinents et motivés pour l'assister dans la réalisation de ses mandats.

Pour en savoir plus sur votre association

En passant au S-159 ou en écrivant au Conseil exécutif, il est possible de se renseigner sur le fonctionnement de l'AGEBdeB en posant des questions précises ou en consultant les *Règlements généraux et particuliers* de l'AGEBdeB.

executif@age.bdeb.qc.ca
514-332-3000 poste. 7580

Pour rencontrer des gens qui s'impliquent, vous impliquer, poser des questions ou profiter des nos services, passez à votre local le S-159.



facebook.com/agebdeb



agebdeb.wordpress.com

C'est:

- ... un regroupement de tous les étudiant-e-s de Bois-de-Boulogne
- ... une organisation démocratique
- ... une organisation politique de défense des intérêts étudiants
- ... des comités étudiants
- ... des services pour les membres
- ... des activités pour les étudiants et étudiantes
- ... indépendant de l'administration du cégep

Ce n'est pas:

- ... un monstre
- ... une bande de hippies
- ... une *patente* qui sert juste à faire la grève
- ... la personne qui t'as donné ce dépliant



L'union fait la force

Étudier ne se résume pas à être confiné-e dans le fond d'une classe, tentant d'assimiler passivement les connaissances qu'on nous transmet. Être étudiant à Bois-de-Boulogne, c'est aussi être membre de l'Association générale des étudiant-e-s de Bois-de-Boulogne (AGEBdeB). Comme dans les autres cégeps et dans les universités, l'association étudiante occupe un rôle central dans la vie de la communauté. Elle catalyse les énergies et les imaginations isolées pour en faire une force d'action commune. D'abord créée pour défendre les droits et intérêts étudiants, elle se veut aussi un pôle de ralliement pluriel favorisant l'appartenance sociale.

L'organisation est d'abord orientée par sa mission syndicale. Puisque les étudiants et étudiantes partagent certaines conditions de vie particulières, l'association se veut l'expression unifiée des aspirations étudiantes partout où une telle voix doit se faire entendre. L'indifférence n'étant que l'abdication devant l'ordre établi, les étudiants et étudiantes prennent position avec la détermination d'améliorer leurs conditions de vie

en participant au changement social et en défendant le droit universel à l'éducation.

La vie sociale constitue le cœur de l'association étudiante. Grâce à des moments festifs et à des comités, elle irrigue les deux pavillons du cégep de ses diverses passions. L'association permet de rompre avec la monotonie de la conciliation études-travail en offrant des espaces d'échange où la créativité étudiante peut pleinement se déployer.

L'AGEBdeB tend aussi la main à ceux et celles qui en ont besoin. Elle soutient les étudiants et étudiantes dans leurs plaintes académiques. De même, elle fournit plusieurs services gratuits ou à prix modiques.

L'AGEBdeB ne fonctionne que grâce à l'implication active de membres comme vous. Donnez-lui vie!

APPROPRIEZ-VOUS VOTRE ASSOCIATION ÉTUDIANTE !

L'AGEBdeB, une démocratie vivante

Les comités, là où les affinités se conjuguent

Chaque personne étudiant à temps plein au cégep de Bois-de-Boulogne verse une cotisation de 26 \$ par session à l'association, ce qui lui confère le statut de membre, avec les droits et devoirs qui l'accompagnent. Bénéficiant directement du pouvoir, les membres ont en retour la responsabilité de s'informer des activités de l'association et de participer aux débats et prises de décisions. Les fonds amassés grâce aux cotisations permettent à l'association de réaliser ses divers projets, selon la volonté démocratique des étudiants et des étudiantes.

L'Assemblée générale (AG) : vous êtes le pouvoir !

Les plus grandes décisions de l'association sont prises par l'Assemblée générale. Celle-ci se tient généralement les mercredi lors de la pause commune. Le Conseil exécutif est chargé de la convoquer cinq jours à l'avance, par le biais d'affiches et d'autres moyens de communication spécifiant la date, le lieu et le contenu de celle-ci (contenu sujet à modification selon la volonté des membres). Tout membre peut également demander la tenue d'une Assemblée générale spéciale en récoltant la signature d'au moins 3% des membres. Lors des assemblées, chaque membre jouit d'un droit de parole, de proposition et de vote. La présence d'au moins 3% membres (quorum) est nécessaire pour amorcer l'assemblée qui

fonctionne selon certaines procédures assurant son bon déroulement. Parmi les pouvoirs de cette instance, les principaux sont les suivants :

- Prendre les positions politiques de l'association;
- Adopter les orientations stratégiques visant à satisfaire ces positions;
- Élire ou destituer les membres du Conseil exécutif;
- Déterminer l'allocation de l'argent provenant de vos cotisations;
- Allouer des subventions à vos projets étudiants;
- Déclencher les référendums de grève;
- Modifier la structure et les règlements de l'association.



Le Conseil exécutif (CE), à votre service !

Le Conseil exécutif est constitué de neuf étudiants et étudiantes bénévoles qui assurent la gestion des affaires courantes de l'association. Contrairement à une instance représentative, le conseil exécutif a pour seule fonction l'application concrète des mandats votés lors des Assemblées générales. Chaque étudiant ou étudiante est éligible au Conseil exécutif. Les élections générales se tiennent annuellement, à la fin de la session d'hiver, et prennent la forme d'un scrutin auquel tous et toutes sont appelé-e-s à voter. Lorsqu'un poste est vacant, une élection peut se tenir au cours de l'année dans une assemblée générale.

La Table des programmes (TP), pour les questions pédagogiques

La Table des programmes (TP), formée de deux délégué-e-s par programme, délibère sur les modes d'évaluation, le corps professoral, la structure des programmes et soutient le coordonnateur ou la coordonnatrice aux affaires pédagogiques (membre du Conseil exécutif) dans le traitement des griefs pédagogiques. Les élections des délégué-e-s de programme ont lieu lors de la session d'automne. Les mandats d'un an débutent le 1er janvier et sont d'une durée d'un an.

Les comités de l'AGEBdeB sont ouverts à tous et à toutes et ont pour mandat d'offrir des services aux membres. Chaque comité rassemble des étudiants et étudiantes aux intérêts convergeants dans le but de réaliser des activités spécifiques définies par leur charte. Pour ce faire, ils disposent chacun d'un budget qui leur est alloué par l'Assemblée générale. Afin de favoriser les échanges et la coopération, les comités se réunissent régulièrement lors d'une Table des comités (TC) qui approuve les principales orientations de chacun d'entre eux. Si certains membres en ressentent le besoin, ils peuvent demander la création d'un nouveau comité.

Les comités de l'AGEBdeB

- Coda (comité musique)
- La Crise (Télévision étudiante)
- CJRB (radio étudiante)
- L'Infomane (journal étudiant)
- Club Info (comité informatique)
- Club de jeux
- Le Caféinné (en faveur de l'implantation d'un café étudiant)
- EnJeu (comité écologiste)
- Solid'Ère (comité de solidarité internationale)
- Comité d'actions pour la lutte étudiante boulonnaise (CALEB, comité de mobilisation politique)
- Kamikaz (comité de plein air)
- Bureau Voyage Icarus
- Improvisation
- Secouristes
- Sortilège (comité artistique)
- Epsilon (comité théâtre)
- Miwaku (comité manga)

Pour obtenir plus d'informations sur les comités, vous joindre à l'un d'entre eux et être informés de leur activités passez au S-159 ou envoyez un message à interne@age.bdeb.qc.ca. On pourra vous mettre en contact!

Les services de l'AGEBdeB

- Centre d'archives et de documentation (CADO)* : au local de l'association, il est possible de satisfaire sa soif de savoir en empruntant manuels scolaires, dictionnaires, essais, romans et même quelques œuvres cinématographiques.
- Prêt de sarrau* : Moyennant le dépôt de sa carte étudiante, il est possible d'emprunter un sarrau pour une journée.
- Impression, photocopie.
- Vente de sarraus (neufs ou usagés)
- Fax, téléphone, Internet.*
- Bonne boîte bonne bouffe : Service de livraison bimensuel de légumes frais et diversifiés à prix étudiant.
- Soutien pédagogique* : L'AGEBdeB est là pour soutenir les étudiants et étudiantes dans leur processus de révision de note ou pour toute autre plainte de nature académique.

L'étoile (*) indique les services gratuits.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TABLE DES PROGRAMMES

CONSEIL EXÉCUTIF

TABLE DES COMITÉS